

Cette décision, il l'a prise la larme à l'œil. Après 45 ans passés à «faire le guignol» sur la scène du TRAC (Théâtre, revue, animation, chant) de Genolier, Jean-François Sublet ne montera plus sur les planches. A 64 ans, il souffre de problèmes d'équilibre qui l'empêchent de rester longtemps debout. «Mais je serai toujours là pour donner un coup de main, à la caisse par exemple, et je reste membre du comité», rassure-t-il.

Car on ne quitte pas comme cela la passion d'une vie. Et encore moins l'histoire d'une famille, celle de ses parents, fondateurs du chœur mixte en 1952. Chants en première partie, théâtre après l'entracte, les voix en harmonie et les rires du public bercent son enfance. Dès ses 13 ans, le jeune homme fait assidûment répéter leurs textes à ses parents, avant de devenir, tout naturellement, le souffleur attiré de la troupe. Caché dans sa cage sous la scène, il pare aux trous de mémoire.



Mon père, avec qui je jouais, me versait un seau rempli d'eau dessus. Le public était sacrément surpris!

JEAN-FRANÇOIS SUBLET
COMÉDIEN AMATEUR DU TRAC

C'est aussi à cette période que le jeune garçon gagne le surnom qui le suit encore aujourd'hui. «J'avais l'habitude de réparer les vélos. Il y avait un réparateur à Nyon, qui était surnommé Pinsonnet. Un jour, le garçon qui fricotait avec ma sœur m'a appelé comme lui. C'est ainsi que je suis devenu Pinsonnet du village», explique-t-il malicieusement.

Premier rôle à 18 ans

Des rôles, il y en a eu beaucoup. Les souvenirs se bousculent. Mais le tout premier reste gravé, celui d'un valet de chambre. C'était en 1973, Jean-François Sublet avait alors tout juste 18 ans. Moins de 200 répliques, le début d'une belle aventure.



A ses débuts, la troupe dont faisait partie Jean-François Sublet répétait au rez-de-chaussée de l'ancien collège de Genolier. SAMUEL FROMHOLD

Il tire sa révérence après 45 ans sur scène

GENOLIER Membre fondateur du TRAC (Théâtre, revue, animation, chant) de Genolier, Jean-François Sublet quitte les planches pour des raisons de santé. Il revient sur 45 ans de chansons... et d'apéros.

PAR LAURA.LOSE@LACOTE.CH

«Le metteur en scène m'avait bien appris les bases: articuler, parler fort et contre le public», se remémore le comédien amateur. Parmi tous les sketches, le souvenir de l'un d'entre eux le fait encore sourire: «Nous étions dans la cale d'un navire. Mon père, avec qui je jouais, me versait un seau rempli d'eau

dessus. Le public était sacrément surpris!» Les spectacles se jouaient au rez-de-chaussée de l'ancien collège de Genolier, qui abritait les cours de travaux manuels. Avec un peu de bricolage, la salle devenait théâtre. Dès 1982, la troupe se met à écrire des revues. Elle se moque genti-

ment des personnalités locales, cantonales, suisses et même mondiales.

Mais petit à petit, la motivation des chanteurs s'effiloche et le chœur disparaît. Pas question pourtant pour les comédiens d'abandonner. Une quinzaine de motivés, dont Jean-François Sublet, créent le TRAC en 1996.

A ce jour, plus de 200 chansons ont été écrites pour la revue. Un exercice relativement aisé pour lui. «Mon père le faisait déjà avant moi. A chaque fois qu'il y avait un mariage ou une fête dans la famille, nous imaginions un air pour l'occasion», sourit-il. Au théâtre, il y avait les répétitions et les spectacles, mais les

«après» n'étaient pas mal non plus. «Il y avait toujours un petit verre, en bons Vaudois que nous sommes», confie-t-il. Une habitude conviviale qui a aussi été bien présente dans son autre passion, le football. «Ah les après-matches, c'était jamais triste», rit cet ancien joueur et convocateur du FC Genolier-Begnins, qui a tapé dans le ballon rond dès ses 11 ans et «jusqu'à ce que les genoux lâchent».

L'on dit parfois d'un habitant du coin qu'il est un enfant du village. Mais l'expression aura rarement été mieux portée que par celui qui est né dans la maison surplombant l'actuelle boulangerie de Genolier, qui y a grandi et qui a repris le bureau de poste du village lorsque son père a pris sa retraite. L'homme est attaché à sa commune. Ses amis l'ont bien compris, eux qui ne manquent jamais de lui dire en riant: «Sans ton église, t'es foutu!»

A l'Hôtel Real, le Grand Café veut sa vue sur le lac

NYON Seize ans après son ouverture, l'hôtel veut se débarrasser du mur d'enceinte qui entrave la vue vers le Léman depuis le café.

«Abattez ce mur qu'on voie le lac et les Alpes!» Cette sentence, ils sont nombreux, les clients du Grand Café, sur la place de Savoie, à Nyon, à la formuler au propriétaire des lieux, Nicola Tracchia. Et celui-ci partage pleinement cet avis. Il souhaiterait aussi que les gourmets puissent bénéficier du panorama. Seize ans après l'ouverture de l'établissement hôtelier et du restaurant, il espère pouvoir démolir une partie de l'habillage de pierres trouées qui entrave la vue sur le Léman.

Demande a été faite pour un retrait total de ces parois percées de trous. «Mais je souhaite surtout retirer la partie qui donne côté lac, dans la salle à manger de notre restaurant», précise l'hôtelier.

Un habillage extérieur fruit d'un compromis

Il est vrai que les touristes et la clientèle locale sont unanimes à ne pas comprendre la présence de ces obstacles à la précieuse vue sur le panorama lémanique. Ce «bunker» avait été imposé à Nicola Tracchia lors

de l'élaboration des plans de son Hôtel Real, dans la deuxième moitié des années 1990.

Rappeler le mur de protection contre les vagues

Après plus de quatre ans de procédures et plusieurs mises à l'enquête de trois projets successifs, suscitant des oppositions répétées, c'est le compromis qui avait été trouvé avec les représentants des Monuments historiques, de la Société d'Art public et de Pro Novioduno, notamment.



Le propriétaire de l'Hôtel Real, à Rive, sollicite un permis de démolir partiellement les volets troués qui habillent son rez-de-chaussée et entravent la vue sur le lac depuis le restaurant. CÉDRIC SANDOZ

L'idée consistait à rappeler l'ancien socle qui soutenait la «Maison à Nénus» à cet endroit, du temps où, faute de quais, elle trempait encore les

pieds dans le lac. Mais depuis la construction du quai, en 1906, cet ouvrage protégeant des vagues avait disparu avant de réapparaître, imposée aux

constructeurs de l'Hôtel Real. Le projet de dégagement des baies vitrées du Grand Café est mis en consultation jusqu'au 10 février. **DSZ**